



Déplacements domicile-travail en Bourgogne-Franche-Comté : Plus nombreux, plus longs et en voiture

En 2013, six actifs sur dix quittent tous les jours leur commune de résidence pour se rendre à leur travail. Depuis 1999, les déplacements domicile-travail ne cessent de se développer en Bourgogne-Franche-Comté, en particulier sous l'effet de l'étalement urbain. Ces navettes concernent surtout les actifs résidant en périphérie des pôles d'emploi. Pour rejoindre leur travail, toujours plus éloigné de leur lieu de résidence, neuf actifs sur dix privilégient la voiture.

Yves Lebeau, David Brion, Insee

En 2013, 1 110 500 actifs occupent un emploi en Bourgogne-Franche-Comté. Parmi eux, 710 500 quittent leur commune de résidence pour aller travailler. Ainsi 64 % des actifs en emploi de la région effectuent des navettes quotidiennes, une proportion comparable à la moyenne nationale et qui situe la Bourgogne-Franche-Comté au 7^e rang des treize régions métropolitaines. Depuis 1999, la part de ces navetteurs a augmenté de 7,4 points, davantage qu'au niveau national (+ 5,8 points).

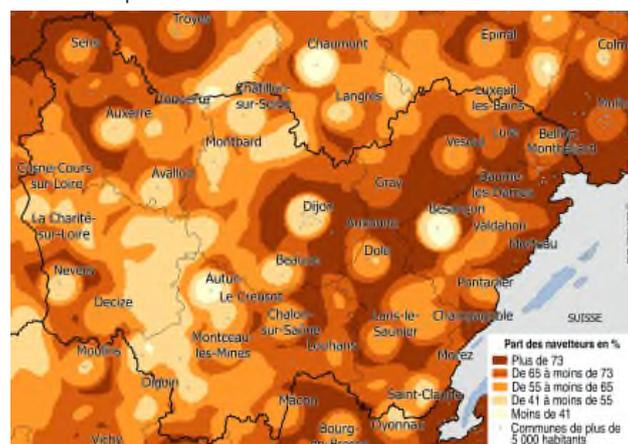
Les déplacements domicile-travail amplifiés par la périurbanisation

Le développement des déplacements entre le domicile et le lieu de travail résulte de la dissociation grandissante entre les zones d'habitation et les zones d'activités. Les actifs s'installent de plus en plus loin de leur lieu de travail situé la plupart du temps dans le pôle d'emploi. En couronne des pôles, huit actifs sur dix exercent leur emploi à l'extérieur de leur commune de résidence. En revanche, dans les pôles urbains, moins d'un actif sur deux travaille hors de sa commune de résidence.

La forte présence des navetteurs coïncide avec la répartition spatiale des pôles et surtout de leur couronne dans la région. Les migrations pendulaires sont ainsi concentrées sur l'axe Dijon-Besançon-Belfort sur lequel sont implantés les trois pôles d'emploi les plus importants de Bourgogne-Franche-Comté. Les déplacements domicile-travail sont aussi importants à l'est de la Saône-et-Loire et au nord du Jura. Dans la partie ouest de la région, au profil plutôt rural, en particulier dans le Morvan, la part des navetteurs est moindre (figure 1).

1 Davantage de navetteurs en périphérie des grandes agglomérations

Part des navetteurs au lieu de résidence dans l'ensemble des actifs en emploi



Source : Insee, recensement de la population 2013

10 % des flux domicile-travail hors des frontières régionales

Les déplacements domicile-travail sont pour 90 % d'entre eux internes à la région. La proximité de l'Île-de-France, d'Auvergne-Rhône-Alpes, de la région Grand Est et de la Suisse favorise aussi les échanges quotidiens d'actifs hors des frontières régionales. Ces flux concernent 72 500 personnes, dont 32 400 frontaliers.

Aux franges de la région, la proximité des aires urbaines de Paris, Lyon, Mulhouse attire nombre d'actifs bourguignons et francs-comtois. Côté suisse, l'attractivité du marché du travail à laquelle s'ajoute une législation plus favorable depuis 2002 s'est traduite par une explosion du travail frontalier (+ 138 % depuis 1999). Ainsi, dans les communes situées le long de la bande frontalière, en particulier dans l'espace séparant Morteau et Pontarlier, la part des navetteurs est élevée.

Distance et temps de trajet s'allongent

En 2013, la moitié des navetteurs de la région, hors travailleurs frontaliers, parcourent plus de 13,6 kilomètres pour se rendre à leur travail. Depuis 1999, cette distance médiane a augmenté de 2,3 kilomètres. Elle reste cependant inférieure d'un kilomètre à celle observée sur l'ensemble du territoire national.

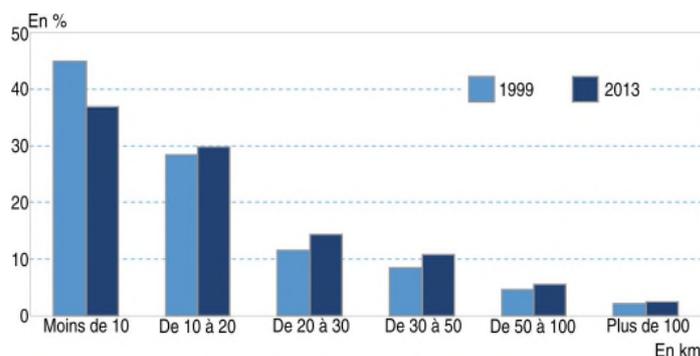
La part des navetteurs prêts à habiter plus loin de leur lieu de travail ne cesse d'augmenter. Ainsi 25 % d'entre eux parcourent entre 20 et 50 kilomètres quotidiennement, soit cinq points de plus depuis 1999. Dans le même temps, la part des navetteurs effectuant de courtes distances, inférieures à 10 kilomètres a diminué passant de 45 % en 1999 à 37 % en 2013 (figure 2).

Avec l'allongement des distances, le temps de trajet a lui aussi augmenté. En 2013, la moitié des navetteurs rejoignent leur lieu de travail en moins de 21 minutes. C'est deux minutes de plus qu'il y a quatorze ans.

L'intensité du trafic routier, les limitations de vitesse interviennent aussi sur la durée du déplacement. En zone urbaine, habiter à proximité de son lieu de travail ne garantit pas d'y accéder rapidement. Ainsi, un actif résidant dans une commune d'un grand pôle parcourt une distance médiane de 7,5 kilomètres en 19 minutes ; il faut deux minutes de plus pour un actif résidant dans une commune isolée hors influence d'un pôle pour parcourir 17,4 kilomètres.

2 Davantage de navetteurs parcourant au moins 10 kilomètres

Répartition des navetteurs (hors frontaliers) selon la distance parcourue



Source : Insee, recensements de la population de 1999 et 2013, exploitations complémentaires

La voiture, principal mode de transport

Le mode de transport principalement utilisé varie en fonction de la distance à parcourir, mais le véhicule motorisé individuel, en particulier la voiture, reste le mode de déplacement privilégié dans la région. Il est utilisé par neuf navetteurs sur dix, une proportion supérieure de onze points à la moyenne nationale.

Seulement 5 % des navetteurs de Bourgogne-Franche-Comté prennent les transports en commun. Ils résident essentiellement en zone urbaine où l'offre en transports collectifs est plus développée. Ainsi, 10 % des actifs résidant dans une commune d'un grand pôle privilégient ce mode de transport, que ce soit pour des déplacements de courte distance au sein de l'agglomération ou pour des déplacements de plus longue distance, de centre-ville à centre-ville. Dans ce cas, ils choisissent le train qui peut leur éviter à l'entrée des agglomérations, les encombrements aux heures de pointe. ■

Méthodologie

Les résultats de cette publication sont issus des **recensements de la population de 1999 et 2013** (exploitation complémentaire). Ils portent sur les actifs âgés de 15 à 64 ans travaillant dans une autre commune que celle de leur résidence. Les actifs parcourant des distances supérieures à 200 kilomètres sont exclus du corps de la publication. En effet ces navettes sont rarement quotidiennes : l'actif ne regagnant sa résidence principale, la plupart du temps, que le week-end.

Les temps d'accès et les distances entre le domicile et le lieu de travail sont estimés pour les actifs travaillant et résidant en France (hors frontaliers) à partir des distances routières fournies par le distancier Métrix de l'Insee. Ils ont un caractère théorique car, en pratique, les trajets ne se font pas forcément en voiture et parce qu'ils peuvent être majorés notamment par les feux rouges, la recherche d'une place de parking. Ils présentent néanmoins l'avantage de pouvoir comparer les territoires entre eux.

Le zonage en aires urbaines identifie les principales agglomérations (grands, moyens et petits pôles), leurs aires d'influences (couronnes) et les territoires qui en sont plus éloignés. Pour plus de précisions :

http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=0&ref_id=ip1374&page=sdb

Les déplacements de plus de 200 kilomètres

En 2013, 17 300 actifs de Bourgogne-Franche-Comté travaillent à plus de 200 kilomètres de chez eux (cf méthodologie). Ces longs trajets représentent 2,4 % des migrations alternantes de la région. En 1999, ils représentaient 12 500 déplacements.

La plupart de ces actifs travaillant loin de chez eux quittent la Bourgogne-Franche-Comté ; les régions voisines sont les plus attractives.

Ainsi, 6 800 rejoignent l'Île-de-France alors qu'en sens inverse, 1 700 Franciliens viennent travailler en Bourgogne-Franche-Comté. Environ 3 150 actifs se déplacent vers Auvergne-Rhône-Alpes et 2 100 font le trajet en sens inverse.



Insee Bourgogne-Franche-Comté
8 rue Louis Garnier
25020 Besançon

Directeur de la publication :
Patrick Pétour

Rédacteur en chef :
Chantal Prenel

ISSN : en cours

© Insee 2016

Pour en savoir plus :

- Coudène M., Levy D., « De plus en plus de personnes travaillent en dehors de leur commune de résidence », Insee Première n°1605, juin 2016
- Mirault A., « Portrait de la Bourgogne-Franche-Comté », Insee Dossiers Bourgogne-Franche-Comté n°2, avril 2016
- Bouriez M., Brion D., « Liens entre les aires urbaines en Bourgogne-Franche-Comté », Insee Dossiers Bourgogne-Franche-Comté n°1, mars 2016



Insee
Mesurer pour comprendre

Bourgogne-Franche-Comté